WELLCOME INSTITUTE LIBRARY Coll. Welch Omec No.

La séance de l'Académie.

Beaucoup de vides sur les bancs de l'Académie, le public lui-même a lâché pied. Que ne puis-je en faire autant! Si encore les séances avaient un intérêt palpitant ! A part quelques présentations et quelques lectures la séance a été pâle.

M. Livon, professeur à la Faculté de médecine de Marseille, a fait une lecture sur l'action physiologique du salicylate de soude. De la lecture nous ne dirons rien, mais nous ne pouvions nous garder d'un certain étonnement en voyant un homme si jeune et déjà si professeur ! Question de climat après tout, les Marseillais poussent si vite!

M. Fabre a entretenu l'Académie de ses travaux sur la *Dyschromatopsie*. Il a réuni avec le plus grand soin une foule d'anecdotes relatives à cette cécité des couleur. L'une d'elles a trait à l'un de nos confrères qui désirant se marier (l'imprudent!) se mit en devoir de choisir des vêtements capables de faire valoir ses avantages.

Il se présente chez celle qui devait bientôt être sa belle-mère et reçoit un accueil glacial. Que s'était-il donc passé? Avait-il cessé de plaire? Notre malheureux confrère, atteint de dyschromatopsie avait acheté un pantalon du plus beau rouge pensant qu'il était gris perle! Son mariage faillit être rompu, pour cause d'insanité.

Nous laissons au Dr Fabre toute la responsabilité de cette histoire.

CLINIQUE MÉDICALE

De la curabilité de la phthisie.

(Suite et fin.)

Ce n'est point à dire qu'il faille négliger la lésion, mais tout en tenant compte de cette dernière et du signe qui l'accuse, il ne faut pas oublier « l'individu qui les présente et qui réagit en vertu de ce qui lui reste de sa force de vitalité contre la déviation morbifique qui tend à dégrader son organisme. » Beaucoup n'ont pas su voir suffisamment qu'à l'influence néfaste de la tuberculisation peuvent résister deux forces : la *tolérance de l'organe* et la *tolérance de l'organisme*.

« J'entends par *tolérance de l'organe*, la force, — véritable force d'inertie, — qui lui fait supporter un plus ou moins longtemps, sans en être autrement troublé que d'une façon mécanique, la présence du corps offensif, le tubercule.

Mécaniquement, en tant que corps étrangers, les tubercules ne peuvent produire d'autre trouble fonctionnel que de la dyspnée, en raison proportionnelle de leur nombre et de leur volume, c'est-à-dire de la place qu'ils occupent et du rétrécissement qu'ils produisent dans la surface hématosante. Mais, *dynamiquement*, les accidents qu'ils provoquent sont surbordonnés à la susceptibilité, c'est-à-dire à l'irritabilité du parenchyme envahi, or cette irratibilité du parenchyme n'est autre que celle de ses nerfs, lesquels sont le grand sympathique et le pneumogastrique. Plus excitable donc sera le sympathique vasculaire du poumon et plus vite se fera l'hyperémie à l'entour et même au loin du tubercule (hyperémie périphymique et paraphymique), avec ses conséquences possibles, l'hémorrhagie et la phlegmasie; que si de son côté le pneumogastrique se cabre, alors son territoire fonctionnel pourra en être ébranlé tout entier, il y aura spasme dans le département *laryngé*, c'est la toux qui peut être incessante et analogue à celle de la coqueluche, tandis qu'il y aura parésie dans le département *cardiaque*, d'où la fréquence excessive des battements du cœur, d'où ces palpitations si pénibles aux tuberculeux qu'elles sont souvent le premier trouble pour lequel ils consultent; il y aura enfin parésie ou spasme dans le département *stomacal*, d'où la dyspepsie, la flatulence, les vomissements par la toux, ainsi que dans la coqueluche. Or, ce sont là autant de phénomènes des plus importants, qui donnent à la tuberculisation une forme, comme une marche spéciale, et que je ne fais qu'indiquer ici à grands traits, pour y revenir longuement plus tard.

« J'entends par *tolérance de l'organisme*, la résistance de celui-ci à la lésion de l'organe, et, dans l'espèce, elle résulte de l'intégrité des formes digestives, de l'intégrité de l'innervation générale et enfin de l'intégrité de la circulation, d'où l'absence de fièvre.

« C'est en vertu de cette double tolérance, spécialement de la dernière, que tel individu pourra résister pendant des années à la tuberculisation de ses poumons. »

On voit, en résumé, que c'est surtout d'après l'état général et d'après l'état des principaux viscères et des principales fonctions que nous établissons le degré de phthisie plutôt que d'après l'état local du poumon. Il est certain que, dans toutes ces considérations, nous avons en vue la phthisie chronique à marche lente.

Meilleur donc sera l'état général, meilleur sera l'état viscéral et plus facile et plus sûre sera la guérison.

Il nous reste enfin à parler des conditions sociales, ces conditions extérieures à l'individu qui jouent dans l'étiologie et surtout dans la marche favorable ou défavorable de l'affection un rôle si important.

Un fait qui frappe en effet, lorsqu'on parcourt les observations de guérison de phthisie, c'est que c'est surtout dans la clientèle privée, dans la classe aisée de la population que ces faits sont recueillis, alors que c'est la classe pauvre qui fournit le contingent le plus grand à la mortalité. La raison en est facile à saisir, puisque c'est surtout la première qui peut seule se mettre dans les conditions de milieu et d'hygiène favorables, suivre un traitement de longue durée que nécessite toujours la cure de cette affection.

Nous ne voulons évidemment pas prétendre que suivant les conditions uniques de milieu, d'hygiène, d'alimentation, etc., se développe telle ou telle autre affection générale diathésique, mais nous croyons que pour quelques-unes d'entre elles, surtout pour la scrofule, la phthisie et l'arthritisme, ces éléments jouent un rôle capital, et que, suivant les circonstances, un sujet peut passer de l'état de santé à l'état de maladie, qu'une diathèse peut s'aggraver ou guérir, qu'elle peut même disparaître ou être remplacée par une autre, considérée comme antagoniste. Nous ne saurions mieux faire pour éclaircir notre pensée que de citer à ce propos un passage d'une clinique inédite de M. le professeur Verneuil :

« Je crois, Messieurs, à la métamorphose de certaines diathèses et en particulier à celle qui peut s'effectuer entre l'arthritis et la scrofule. Je m'explique. Supposons un enfant né de parents affectés de diathèse différente, l'un scrofuleux, l'autre arthritique; viennent les conditions favorables au développement de l'une ou de l'autre diathèse, et l'enfant sera ou scrofuleux ou arthritique. Mais je vais plus loin, qu'un enfant atteint de scrofule encore peu profonde soit soumis à d'excellentes conditions hygiéniques, dans un pays favorable, avec une alimentation fortement azotée, la scrofule pourra s'éteindre peu à peu, disparaître, les urines se chargeront d'acide urique, etc., l'état général se modifiera de telle façon que l'enfant scrofuleux deviendra un enfant arthritique.

« Prenez, au contraire, un arthritique, mettez-le dans la misère, astreignez-le à un régime débilitant, faites lui habiter un endroit humide, mal aéré, etc.; vous le verrez devenir tuberculeux et phthisique.

« Or, Messieurs, nous savons que la grande majorité des scrofuleux ne dépasse pas 40 ans, tandis qu'en général les arthritiques vivent vieux. Vous voyez, dès lors, l'importance capitale qu'il y aurait à faire d'un scrofuleux un arthritique. Le mieux assurément est de guérir le scrofuleux sans le rendre arthritique et de le maintenir dans un juste milieu. »

Cette influence des conditions extérieures hygiéniques, ou pour mieux dire, l'influence du milieu, de l'air, de l'alimentation surtout, etc., variable suivant les conditions sociales, se fait sentir sur le développement et surtout sur la marche de cette affection plus que sur toute autre. On sait bien aujourd'hui « comment on devient tuberculeux » et quels sont les chemins qui mènent à la tuberculose. La misère extérieure conduit aussi bien à la misère physiologique qu'un grand nombre d'affections chroniques, diathésiques ou non. De là à la phthisie, il n'y a qu'un pas. Cette dernière n'est, en effet, pour nous que le résultat d'une dégradation profonde de la nutrition, au moins dans la majorité des cas. En cela, nous nous rangeons complètement à l'opinion de M. Pidoux, et nous repoussons complètement la théorie de la spécificité et du parasitisme de la tuberculose. Aussi faisons-nous jouer un rôle capital aux conditions extérieures, aussi bien qu'aux modifications organiques, dans l'étiologie de cette affection.

Cette manière de comprendre la tuberculose a cela d'avantageux qu'elle ne nous désarme point contre elle, car c'est en connaissant bien les conditions étiologiques d'une maladie qu'on peut la combattre à armes égales et même avec avantage.

Nous n'avons point à nous étendre sur le traitement prophylactique et la thérapeutique de cette affection, si bien formulée ailleurs.

Nous conclurons donc en disant :

La phthisie est une affection curable, mais curable dans de certaines conditions. Il faut, au point de vue du pronostic, tenir un grand compte de la forme de la maladie, de l'état général du malade, et enfin des conditions hygiéniques qui l'entourent.

Dr Ch. Leroux.

CHIMIE

APPLIQUÉE A L'HYGIÈNE ET AUX FALSIFICATIONS.

Composition et analyse du vin.

Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide,
par L. Magnier de la Source.
(Suite.)

Le vin est un produit complexe renfermant non seulement de l'eau, de l'alcool et des matières solides, mais aussi divers liquides beaucoup moins volatils que les deux précédents et dont le plus important, la glycérine, représente à elle seule un poids égal au tiers du poids total des éléments solides. Or, la glycérine possède à 100° une tension de vapeur qui n'est nullement négligeable.

Expérience. — 2 gr. 371 de glycérine parfaitement sèche, placés sur un verre de montre, dans une étuve chauffée à 100° et modérément ventilée, ont perdu :

Après 3 heures 1/2.....	0 gr. 020
Après 5 heures.....	0 gr. 030
Après 8 heures.....	0 gr. 050
Après 10 heures.....	0 gr. 064
Après 14 heures.....	0 gr. 092

Soit une perte moyenne à l'heure de 0 gr. 0066.

Et comme le verre de montre dont on s'est servi n'aurait pas pu contenir plus de 10 centimètres cubes de vin, on voit que douze heures environ de séjour à l'étuve suffiraient pour chasser d'un extrait de vin déjà privé d'alcool et d'eau toute la glycérine que ce vin aurait pu contenir (7 à 8 grammes par litre), si cette glycérine mélangée à l'extrait se comportait comme de la glycérine sèche et pure, ce qui n'a pas tout à fait lieu, mais peut être accepté dans une première approximation.

Qu'appellera-t-on dès lors extrait sec du vin?

Sera-ce le poids du résidu privé de glycérine ou bien le poids du même résidu renfermant encore soit la totalité, soit une partie aliquote de ce liquide?

Pour faire saisir la nécessité *absolue* d'adopter l'une ou l'autre de ces définitions et de rapporter à l'unité choisie les résultats de toutes les analyses, il me suffira de consigner ici le fait suivant :

Deux chimistes des plus habiles, appelés il y a quelques années à donner tour à tour leur avis sur un même échantillon de vin, déclarèrent l'un que ce vin renfermait *dix-neuf* grammes d'extrait sec, l'autre qu'il en contenait seulement *treize* grammes. Le premier avait évaporé 25 centimètres cubes de vin à l'étuve pendant huit heures, le second avait desséché 10 centimètres cubes au bain-marie jusqu'à invariabilité du poids du résidu.

Lequel de ces deux chimistes donnait le poids réel de l'extrait sec? Chacun d'eux apportait un résultat parfaitement exact, mais les deux résultats n'étaient pas écrits dans la même langue, les deux grandeurs n'étaient pas rapportées à la même unité et ne pouvaient par suite être comparées l'une à l'autre.

Le dernier expérimentateur avait chassé du vin la presque totalité de la glycérine, le premier en avait conservé la majeure partie; un troisième n'en aurait peut-être éliminé que des traces et aurait obtenu un extrait de 20 gr. 50 ou 21 grammes.

En présence de semblables écarts, il faut prendre parti, il faut s'arrêter à une définition précise de l'extrait sec du vin.

On pourrait, avec le chimiste cité plus haut, appeler extrait sec le poids invariable du résidu desséché à l'étuve de Gay-Lussac ou au bain-marie jusqu'à expulsion de la totalité des éléments volatils à la température de 100°. Cette définition n'ayant point prévalu, nous n'aurons pas à nous y arrêter.

On peut donner le nom d'extrait sec au poids du résidu desséché dans des conditions telles que la glycérine ne soit pas volatilisée, ou le soit dans une proportion négligeable. Ce but est atteint par la dessication dans le vide ainsi que je le montrerai plus tard.

On peut enfin définir conventionnellement extrait sec : le poids du résidu desséché soit à l'étuve (à 100°), soit au bain-marie, non plus jusqu'à invariabilité de poids, mais jusqu'à ce que deux pesées consécutives n'accusent plus qu'une perte assez minime pour qu'on soit en droit d'affirmer que la courbe de forme hyperbolique, représentant la marche du phénomène, vient de dépasser son sommet. L'extrait sec est alors représenté par l'ordonnée de ce sommet.

Cette définition serait excellente si la dessication du vin pouvait être opérée dans des conditions toujours identiques, et si les résultats obtenus (ou si l'on veut les coordonnées du sommet de la courbe) n'étaient influencés par un nombre considérable d'éléments dont la résultante est bien difficile à connaître. Un même observateur arrivera toujours par cette méthode à des résultats très sensiblement comparables entre eux, mais il lui sera presque toujours impossible de les assimiler aux résultats obtenus par d'autres chimistes, car la forme de la courbe varie, non seulement avec la quantité de vin employé, avec la surface plus ou moins considérable sur laquelle se dépose l'extrait sec, avec la ventilation plus ou moins active de l'étuve ou du bain-marie, avec l'état hygrométrique de l'air, mais avec la nature et l'épaisseur des capsules qui renferment le vin, avec les substances

inertes que l'on peut y ajouter pour faciliter l'évaporation, etc. (1).

Tel était l'état de la question lorsque M. Houdart s'est demandé s'il ne serait pas possible de tourner la difficulté et d'obtenir le poids moyen de l'extrait sec du vin par une voie indirecte, en déterminant la densité de ce liquide, son titre alcoolique étant d'ailleurs connu.

Qu'est-ce en effet que le vin? Une solution dans un mélange d'eau et d'alcool des divers produits dont l'ensemble constitue précisément ce que l'on appelle extrait sec. Si la proportion de l'alcool augmente, toutes choses restant égales, la densité du vin doit diminuer; si au contraire le poids de l'extrait sec s'élève pour un même titre alcoolique, la densité doit augmenter; on comprend donc qu'il doive exister un rapport entre ces trois éléments : densité, titre alcoolique et poids de l'extrait sec, rapport qui permettra, deux des facteurs étant connus, de déterminer le troisième, si toutefois l'expérience prouve que l'extrait sec des divers vins peut être considéré comme présentant une densité moyenne sensiblement constante, c'est-à-dire, en un mot, si l'on peut admettre que pour des vins d'origine différente, les accroissements de densité sont sensiblement proportionnels aux accroissements de poids de l'extrait sec, ces vins étant supposés exempts d'alcool.

A première vue, et c'est là le point délicat de la question, il n'est pas évident que les choses se passent ainsi : la composition de l'extrait varie d'un vin à l'autre, et sa composition variant, la densité moyenne de ses éléments doit subir une variation. L'expérience seule pouvait donc apprendre si les écarts extrêmes que présente la densité des extraits étaient assez faibles pour qu'en pratique il fût permis de les négliger. (*A suivre*).

(1) Voir à ce sujet les expériences si concluantes de M. E. Houdart, Bulletin de la Société chimique, p. 551, t. XXVII.

HYGIÈNE PUBLIQUE

Sur l'utilité de l'enseignement de l'Art culinaire.

Connaissant ma prédilection pour tout ce qui touche à l'alimentation, notre collègue M. de Pietra Santa a bien voulu me charger d'analyser une conférence faite à Neufchâtel, par M. le Dr Guillaume.

Cette question, comme on va le voir, a pris une importance considérable, grâce à la conviction raisonnée de notre confrère, et, si en quelques points perce l'enthousiasme du novateur, il ne faut pas moins reconnaître qu'il y a dans cet opuscule une foule de choses excellentes.

Si par l'enseignement de l'art culinaire on entendait pousser encore plus haut et plus loin l'art d'empoisonner lentement et méthodiquement ses contemporains, par ces plats composites, véritables thériaques, où les substances les plus contradictoires se liguent pour livrer à nos estomacs les assauts les plus redoutables, nous serions le premier à lever l'étendard de la révolte.

C'est qu'en effet nous considérons que la meilleure cuisine est la plus simple. Les sauces ne font point passer le poisson; elles le rendent indigeste. J'en dirai tout autant de ces aromates, de ces condiments, que les estomacs malades et hallucinés recherchent avec avidité.

Tel n'est pas non plus le but que se propose M. le Dr Guillaume.

Bien qu'à notre avis l'étude de la digestibilité des aliments soit insuffisamment avancée pour qu'on puisse fonder sur des données scientifiques certaines une alimentation physiologique, néanmoins nous reconnaissons, comme M. Guillaume, que les recherches des savants demeureraient superflues, si les femmes ne sont point mises à même de les connaître et les appliquer.

Or, de même, dit M. Guillaume, que l'on ne peut devenir bon chimiste expérimentateur qu'en travaillant dans un laboratoire sous la direction d'un professeur, de même l'art culinaire, qui en réalité n'est qu'*une science chimique*, ne peut être enseigné que sous la direction d'une femme qualifiée et experte.

Vous voyez, cher lecteur, que nous allons aborder ici une question grave, je veux parler de l'éducation que l'on donne aux jeunes filles. Il y a longtemps déjà qu'un auteur, spirituel de son état, a dit que l'éducation des filles consistait uniquement à leur cacher comment on a des enfants; lorsqu'elles le savent, qu'en reste-t-il?

Ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui, au moins dans l'immense majorité des cas.

On orne la femme, on en fait un objet d'étagère, mais on ne l'instruit pas, et on ne fait rien pour la préparer à cette grande fonction physiologique qui est le but suprême et exclusif de sa vie.

A peu de choses près, il en est partout de même. Toutefois, en Angleterre, en Suisse, le réveil se fait, et c'est à ce courant d'idées que nous devons le travail de M. le Dr Guillaume.

Donne-t-on en Suisse des notions d'art culinaire aux jeunes filles? Voici la réponse du Dr Guillaume : « Il faut le reconnaître, les soins du ménage et en particulier les travaux culinaires n'ont pas encore acquis l'importance qu'ils devraient avoir, et ces occupations sont encore considérées à tort comme incompatibles avec la littérature et les beaux-arts, c'est-à-dire avec une certaine position sociale et une certaine culture intellectuelle. »

Notre confrère examine alors, une à une, les conséquences d'un pareil état de choses. Nous indiquerons les principales. Au point de vue économique, ces conséquences sont assez graves, puisqu'elles se traduisent par des pertes sèches, résultant de l'inexpérience de la ménagère dans la connaissance de la qualité et du prix des substances culinaires, dans son manque d'habitude de l'entretien et de l'usage des instruments de chauffage; d'où perte de combustible, etc.

Le Dr Guillaume s'étend avec insistance sur les conséquences morales de cette éducation incomplète, surtout pour la *classe ouvrière*. Si la mauvaise préparation des aliments, comme le pense notre confrère, entre pour beaucoup dans la production de la misère physiologique des ouvriers, il faut bien reconnaître cependant que la pauvreté des aliments réparateurs doit y jouer aussi le principal rôle.

M. le Dr Guillaume exagère peut-être un peu trop l'action moralisatrice de la cuisine sur les masses. C'est ainsi qu'il formule l'axiome suivant : « La mauvaise tenue d'un ménage joue aussi un rôle important parmi les causes *du vice et du crime*. » Comme il n'y pas de bonne démonstration sans un peu de statistique, voici celle de notre confrère :

« Sur 1,200 détenus de notre établissement pénitentiaire (Neufchâtel), on en compte :

		Dans la société libre :
650 p. 100	qui sont célibataires.	420 p. 100
220 —	— mariés.	510 —
80 —	divorcés ou séparés.	4 —
50 —	— veufs.	6,6

« La proportion des célibataires est considérable et celle des *divorcés* et des *séparés* est vingt fois plus considérable

dans les prisons que dans la société libre. En revanche, la proportion des mariés est moins forte parmi les détenus que dans la société libre et, parmi les détenus mariés, il en est un grand nombre dans la famille desquels règnent le désordre et la discorde. La plupart, tout en reconnaissant leurs fautes, accusent leurs femmes d'avoir rendu l'intérieur du ménage insupportable. »

Les femmes, dit-on, ont mille moyens de rendre leur intérieur insupportable, et ce serait une besogne au-dessus de nos forces que d'en faire le dénombrement ; il nous suffira de montrer l'influence de l'ignorance en matière de cuisine, sur la lune de miel en particulier, et sur le développement de l'alcoolisme en général. C'est un tableau d'intérieur pris sur le vif. « Pendant la lune de miel, le mari trouve, il est vrai, un certain charme dans l'inexpérience et la naïveté de sa jeune femme. Combien d'hommes ont été heureux d'avoir eu l'occasion en caserne de faire la cuisine du soldat ! Cette circonstance leur permet de donner à leur jeune femme les premières leçons d'art culinaire. Mais l'indulgence n'est pas inépuisable, et, quelques mois après le mariage, le mari commence par se montrer irritable, surtout si, par hasard, il a invité à dîner un ami, et que le rôti soit brûlé et les légumes mal cuits. Alors il se permet de faire des observations désagréables qui sont d'autant plus sensibles à sa femme, qu'elles sont faites en présence d'un étranger ! »

Le mari a tort, puisque la jeune femme n'a jamais eu l'occasion d'être initiée à l'art culinaire. Quand aurons-nous des belles-mères responsables et passibles de dommages-intérêts ? (*A suivre*). Dr Galippe.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 10 *août* 1880. — Présidence de M. H. Roger.

M. le **Président** donne lecture d'un décret par lequel est approuvée l'élection de M. **Polaillon** en remplacement de M. **Piorry**.

La **correspondance** non officielle comprend : 1° une lettre de M. le Dr **Manouvriez** (de Valenciennes) qui envoie une liste supplémentaire de ses titres et de ses travaux, à l'appui de sa candidature au titre de correspondant national; 2° une série de lettres de remerciements.

M. **Depaul** présente : 1° Un mémoire du Dr Adrien Schmit, intitulé : Contribution à l'étude des causes qui peuvent influencer le résultat des vaccinations ou revaccinations.

2° L'exposé des titres du Dr **Horwitz**, professeur de la clinique d'accouchements de Saint-Pétersbourg, candidat au titre de membre correspondant étranger.

M. **Livon**, professeur à l'École de médecine de Marseille, donne lecture d'un travail sur l'action physiologique de l'acide salicylique sur la contractilité musculaire. Après avoir signalé les phénomènes tétaniques que l'on observe sur les grenouilles empoisonnées par l'acide salicylique, il analyse les différentes phases des tracés obtenus par lui. Suivant l'auteur, l'acide salicylique accroît l'excitabilité musculaire ; il y a en outre un phénomène *d'addition* latente (?) et d'excitabilité décroissante. Enfin, épuisement prompt, mais réparation également prompte, ce qui donne lieu au tétanos rhythmique de la contraction initiale.

M. le Dr A. **Favre** (de Lyon) lit un mémoire sur la dyschromatopsie dans ses rapports avec la médecine publique.

Déjà, M. Fabre a fait connaître un grand nombre de faits intéressants sur les accidents variés qui ont été causés par cette infirmité. Témoignages erronés devant les tribunaux; confusions sur la couleur des vêtements ; erreurs sur la couleur des boules destinées à faire connaître l'opinion du jury ; erreurs sur la couleur des timbres-poste ; erreurs commerciales, dans les teintures, le choix des matières tinctoriales, la droguerie, la fabrication et la vente des étoffes.

M. **Favre** dit avoir connu des experts, des botanistes, des histologistes daltoniens et qui commettaient des erreurs.

Il demande qu'une loi soit faite rendant les daltoniens responsables des accidents causés par leurs erreurs. Cette loi, dit-il, contribuera à la disparition du daltonisme en obligeant les malades à se mettre à l'abri de la responsabilité grave qui leur incombe.

BIBLIOGRAPHIE

De la ponction et de l'incision dans les maladies articulaires, Par le Dr Piéchaud. — A. Delahaye et Ce, éditeurs.

Le but de l'auteur de ce travail était d' « apporter un appoint à la pathologie si intéressante des articulations. »

Ce but, à notre avis, a été largement atteint, et nous ne saurions trop féliciter M. Piéchaud. C'est là un travail dans lequel tous ceux qu'intéressent ces questions de chirurgie trouveront beaucoup à apprendre. En voici les conclusions :

La ponction et l'incision sont souvent indiquées dans ces maladies articulaires, et les accidents qui peuvent les suivre sont évités par les précautions antiseptiques les plus rigoureuses.

Dans les épanchements simples ou purulents la ponction seule suffit quelquefois.

La ponction antiseptique a donné d'excellents résultats entre les mains de plusieurs chirurgiens.

La ponction est très utile dans les épanchements traumatiques de sang. La guérison en quinze ou vingt jours est la règle. Rarement plusieurs ponctions sont nécessaires.

L'incision est indiquée dans les arthrites purulentes ou chroniques menaçant de s'ouvrir ou de se compliquer d'abcès voisins.

L'incision suivie de l'abrasion des fongosités peut rendre des services dans le traitement de la tumeur blanche.

L'incision est encore indiquée dans certains cas d'hydarthrose chronique.

L'incision à ciel ouvert est préférable aux autres méthodes dans le traitement de certaines luxations.

L'ouverture large d'une articulation, quand le débridement devient nécessaire, paraît préférable aux petites incisions et au drainage pur et simple.

Toute opération de ponction et d'incision doit être soumise aux règles de la méthode antiseptique.

Parmi les pansements antiseptiques, celui de Lister nous paraît réunir les plus grands avantages et nous l'adoptons.

Le pansement antiseptique appliqué aux plaies articulaires doit se préoccuper, pour détruire les germes, de la disposition anfractueuse des articulations.

Le pansement de Lister, non seulement prévient en général les complications, mais encore il arrête les accidents septiques développés dans les plaies articulaires anciennes.

Accouplement des sexes et mariage, accouchement et embryologie selon les théologiens, par le Dr René Ferdas. V. A. Delahaye et Ce, éditeurs.

Dans cette publication, l'auteur a réuni de nombreuses citations tirées des livres de théologie, pour montrer la façon dont sont traitées et résolues par les théologiens ces questions de l'accouplement des sexes, du mariage, etc., dans les cas difficiles qui peuvent se présenter au confesseur. C'est un livre intéressant et entièrement d'actualité.

Traité des opérations d'urgence, par le Dr Louis Thomas, chirurgien de l'hôpital de Tours. — A. Delahaye et Ce, éditeurs.

Tous nos lecteurs connaissent déjà ce traité dont la première édition a obtenu un succès fort mérité. La deuxième édition, que M. Thomas fait aujourd'hui paraître, n'est point une simple réimpression ; de nombreuses additions ont été faites pour tenir

ce livre au courant de la science. De nouveaux chapitres relatifs aux pansements antiseptiques, aux sutures, à l'ouverture des abcès, etc., ont été ajoutés. Ce traité, comme le dit M. le professeur Verneuil dans l'introduction qu'il a écrite en tête de ce livre, doit être le vade-mecum du médecin praticien, un véritable catéchisme de la chirurgie d'urgence. Nous ne saurions trop recommander aux praticiens cet excellent traité qui leur rendra d'immenses services dans les cas pressants et difficiles.

Du rôle de la fièvre dans la genèse des maladies aiguës et du traitement préventif de ces maladies, par le Dr Frogé. — J. B. Baillière et fils, éditeurs.

L'auteur convaincu que l'organicisme ou positivisme médical porte en lui un germe d'impuissance doctrinale et cherchant à s'affranchir de la funeste influence que les théories organiciennes exercent sur la médecine, ne voit de salut pour elle que dans le vitalisme le plus pur. Ces « propositions de médecine pratique » sont complètement théoriques et personnelles à l'auteur; nous avouons ne pas avoir saisi la « claire notion de la genèse pathologique des maladies fébriles aiguës » qu'il croit avoir enfin trouvée après quarante ans d'études cliniques. Ce travail ne nous paraît pas, en résumé, jeter un jour nouveau sur ces questions de pathologie générale.

Manuel pratique de l'inspecteur des pharmacies ou répertoire général des attributions et des devoirs des commissions d'inspection, par Edmond Dupuy et Emile Ricard. — V. A. Delahaye et Co éditeurs.

Ce manuel comprend : 1° la législation pharmaceutique concernant l'exercice de la pharmacie, les prête-noms, les remèdes, secrets, l'exercice illégal ; 2° des instructions sur la manière de faire les visites chez les pharmacieus, médecins, droguistes, épiciers, vétérinaires, herboristes ; 3° des tableaux synoptiques pour l'essai rapide et pratique des médicaments et substances alimentaires ; 4° des modèles de rapports de tous les actes en matière d'inspection des pharmacies. Ce manuel pourra être consulté avec avantage par les pharmaciens, médecins, magistrats, etc., qui y trouveront réunis de nombreux renseignements.

VARIÉTÉS

Eloge d'Andral, par M. le professeur Béclard.

(Suite.)

La médecine, en effet, n'est pas une science purement spéculative : elle répond à des nécessités qui s'imposent, elle est avant tout une science sociale. Depuis le jour où elle est sortie des temples mystérieux où elle rendait ses oracles, la médecine n'a plus cessé d'être basée sur l'indissoluble alliance de deux principes que personnifient les grandes figures d'Hippocrate et Galien : l'esprit de conservation sans lequel il n'y a rien de solide ni de durable, l'esprit de progrès sans lequel rien ne se meut et rien ne vit. Elle porte sur toute sa personne, inscrits en caractères ineffaçables, les traces de cette double origine. Les systèmes se succèdent, la science se transforme, l'ensemble des données de l'observation et de l'expérience survit à tous les naufrages.

La doctrine physiologique a subi le sort commun, mais elle a laissé derrière elle plus d'une vérité utile. Le nom de l'indomptable lutteur est encore dans toutes les mémoires, et la gloire du grand vaincu survit au souvenir du plus grand nombre de ses vainqueurs.

Au milieu de cette mobilité apparente, au milieu de ces changements plus superficiels que profonds, il est d'ailleurs une idée dominante, que le xvie siècle a introduite dans la science, qui n'en doit plus sortir : l'idée moderne, qu'on peut définir : le besoin de la recherche et de la preuve expérimentale. C'est de ce besoin qu'est née la connaissance des lésions organiques. Les anciens composaient sur les apparences extérieures du mal des tableaux achevés, nous admirons leur rare génie d'observation ; mais ils ne soupçonnaient guère ce que cachaient ces organes et ces tissus sur lesquels la maladie avait imprimé sa marque et comme son sceau révélateur. Cette connaissance, à vrai dire, ne date que d'hier. Le matin du 7 mars 1661, le jour même de la mort de Mazarin, les quatre médecins les plus célèbres du temps (1) discutaient encore pour savoir si le tout puissant cardinal, alité depuis cinq mois, mourait d'une maladie du foie, du poumon, de la rate ou du mésentère.

Si on avait tardé à entrer dans cette voie, on devait s'y jeter avec passion. L'anatomie pathologique, dont le nom était à peine prononcé, devenait tout à coup la partie essentielle de la médecine. Toute une transformation s'opérait; le temps a montré combien elle devait être profonde ; l'avenir en montrera de plus en plus la fécondité. Plus tardivement engagée dans un domaine aux perspectives profondes dont les horizons reculent tous les jours, l'anatomie de texture a pu changer de nom : l'histologie pathologique n'est que la suite de ce mouvement. Ce sera l'éternel honneur de l'école médicale française du commencement du siècle d'avoir posé les indestructibles bases de la science plus générale qui la contient tout entière. Si on l'oublie quelque part, que ce ne soit pas du moins parmi nous.

Aujourd'hui que nous voyons les choses de plus loin, et que nous les pouvons juger avec l'impartialité de l'histoire, Broussais, Bayle, Laënnec et leurs disciples nous semblent bien moins éloignés qu'ils ne le paraissaient alors. La nosologie qu'on leur enseignait et dans laquelle se trouvaient classées, à la manière des espèces nosologiques qui sont des êtres, les maladies qui ne sont que des modalités de l'être, que des modifications dans la texture, la composition et le jeu des organes, les uns comme les autres la tenaient en médiocre estime. Les altérations organiques, voilà l'essentiel, voilà ce qu'il importe de rechercher et de connaître. Pour Broussais, aussi bien que pour Bayle et Laënnec, c'est là que doit porter l'effort. Avec cette passion de synthèse qui le tourmente, Broussais s'emporte, il est vrai, sur la première piste qu'il rencontre et il n'en sortira plus, mais son objectif n'en est pas moins le même. Ses contemporains ne s'y sont pas trompés, et, alers même que M. Andral combat le généralisateur à outrance, il rend hommage, pour employer ses propres paroles, « à cet homme d'un talent supérieur ».

M. Andral professait depuis trois années à l'Ecole pratique; il venait d'ouvrir un cours de pathologie interne, lorsqu'au mois de janvier 1828 le titulaire de la chaire d'hygiène de la Faculté, le respectable M. Bertin, dont l'habit de forme antique, la culotte courte et la perruque poudrée avaient quelques années auparavant soulevé tant d'orages et donné prétexte à de si violentes mesures, succombait à la suite d'une longue maladie. M. Andral fut appelé à le remplacer. Cet enseignement nouveau pour lui, il ne devait que le traverser. La révolution de 1830 remettait bientôt les personnes et les choses à leur véritable place. M. Desgenettes remontait dans la chaire d'hygiène dont il avait été dépossédé en 1822, et M. Andral professera désormais dans l'enceinte de la Faculté le cours de pathologie auquel il était depuis longtemps préparé, M. Andral est entré dans sa véritable voie. La jeunesse se presse à ses leçons; une nombreuse clientèle assiège sa demeure ; à peine publiés, ses livres deviennent classiques; et il n'a guère plus de trente ans.

La *Clinique médicale* était la première œuvre de M. Andral. A

(1) MM. Brayer, Guénau, Valot, Desfougerais.

l'âge où il la publiait, on n'écrit d'ordinaire que sous la dictée des autres, mais Broussais avait donné ce bon exemple, que chacun s'efforçait d'édifier la science avec son propre bagage. Ce livre volumineux ne renferme guère que des observations, mais ces observations ont toutes été recueillies par l'auteur. En général, les recueils de ce genre n'offrent aux lecteurs que des faits choisis plus ou moins rares, et par là même sans liaison entre eux. Tel n'était pas le plan de l'auteur. Rechercher les maladies les plus connues, celles que l'on observe tous les jours, rassembler et grouper les faits de la même nature, et faire ainsi passer le lecteur des manifestations les plus accentuées et les plus claires aux expressions les plus atténuées et les plus obscures : tel fut le secret d'un succès auquel un pareil livre ne semblait pas destiné. On pouvait croire qu'il n'y avait plus rien à apprendre sur la pneumonie, la bronchite et la pleurésie. Le livre de M. Andral était une nouvelle et éclatante démonstration que, pour donner aux faits leur véritable valeur, il faut les mettre à la place qui leur appartient, et qu'il ne suffit pas de voir les choses tous les jours pour les bien connaître. Dans les diverses éditions de ce livre, l'auteur a cru devoir modifier la distribution de ces matériaux Le cadre qui entoure cette fidèle peinture pourra se briser encore; le tableau lui-même, l'un des plus complets qui aient été composés, depuis le commencement du siècle n'en conserve pas moins une éternelle jeunesse.

La *Clinique médicale* touchait à peine au terme de sa publication, que M. Andral livrait au public un *Traité d'anatomie pathologique*. L'année 1829 venait de commencer. Cette date indique suffisamment combien laborieuses avaient été les courtes années pendant lesquelles M. Andral, élève et maître tout ensemble, avait en même temps appris et produit. Par une coïncidence remarquable et qui montre avec quelle irrésistible puissance le courant des idées entraînait alors les esprits vers la recherche des lésions morbides, trois ouvrages sur le même sujet paraissaient au même moment dans les trois Facultés de médecine, les seules qu'il y eût alors en France : le livre de M. Andral à Paris, celui de M. Lobstein à Strasbourg, et celui de M. Ribes à Montpellier. L'étude anatomique des organes malades prenait dans les préoccupations du moment la place si largement occupée jusque-là par la séméiologie.

Assurément l'anatomie pathologique n'est pas une science que notre siècle a vu naître. L'immense recueil de Bonnet, les catalogues raisonnés de Lieutaud et Morgagni, la belle introduction du dernier cours de notre illustre Bichat en font foi. Mais elle n'avait jamais secoué le joug; à ce moment même, les doctrines médicales débordaient sur elle. Trop disposée à s'éclairer à la lumière des idées du jour, elle ne rendait guère à la science qui l'interrogeait que les emprunts qu'elle lui avait faits. C'est précisément cette liberté d'allures et cette indépendance sans lesquelles il n'est point de progrès durable que M. Andral cherchait à lui donner. Mais l'investigation cadavérique ne pourrait se suffire à elle-même. Sous peine de n'être qu'une étude purement morphologique, qu'une anatomie nouvelle ne différant de l'anatomie normale que par la disposition particulière d'éléments organiques toujours les mêmes, elle n'a de valeur pathologique que par le rang qu'elle occupe dans l'évolution morbide, et par le rôle qu'on lui assigne dans la filiation des divers éléments de la maladie. Voilà ce qui distingue l'œuvre de M. Andral, celle de ses émules, et j'ajoute celle de l'école française tout entière.

« Autant que personne, disait récemment un de nos plus éminents collègues (1), je suis partisan des importations étrangères, mais je fais des vœux pour que, dans notre pays, tout professeur chargé d'enseigner l'anatomie pathologique soit mis à même, conformément à ce qu'on peut appeler la tradition française, de rester, par un côté, clinicien. »

La dernière partie du *Traité d'anatomie pathologique*, intitulée : *Des lésions du sang*, renferme les premières recherches de M. Andral sur les maladies de ce liquide. On a dit de ces études qu'elles étaient en opposition avec la tendance aux localisations morbides telles qu'on les enseignait alors. Cette appréciation ne nous paraît pas absolument exacte. Ce qui est vrai, c'est que M. Andral cherchait à saisir les lésions ou les altérations de ce qu'on pourrait appeler un tissu à éléments anatomiques mobiles, sur lequel l'attention ne s'était pas encore suffisamment fixée.

Aucune ligne de démarcation, disait-il, ne saurait être établie entre le sang et les solides... L'économie n'est qu'un grand tout indivisible dans l'état de santé comme dans l'état de maladie... La distinction des parties du corps en solides et en liquides n'est qu'une distinction sans importance et qui n'est pas toujours juste, puisqu'elle cesse d'être réelle dans les trames organiques, là où s'accomplissent tous les phénomènes vitaux, là aussi où se passent tous les changements qui constituent l'état morbide. »

(*A suivre.*)

(1) Charcot.

STATISTIQUE MÉDICALE

PREFECTURE DE POLICE

SERVICE MÉDICAL DE NUIT DANS LA VILLE DE PARIS

Statistique du 1er *avril au* 30 *juin* 1880

Par M. le Dr Passant.

ARRONDIsts.	HOMMES.	FEMMES.	ENFANTS AU-DESSOUS DE 3 ANS.	TOTAL.
1er	10	10	»	20
2e	18	27	5	50
3e	31	45	10	86
4e	34	40	12	86
5e	26	37	11	74
6e	18	29	4	51
7e	9	22	1	32
8e	14	14	1	29
9e	20	9	4	33
10e	26	30	4	60
11e	50	72	20	142
12e	22	43	10	75
13e	22	38	18	78
14e	29	39	7	75
15e	38	55	20	113
16e	4	9	2	15
17e	37	58	12	107
18e	30	52	14	96
19e	30	28	10	68
20e	39	66	26	131
	507	723	191	1.421

La moyenne des visites par nuit est de..... 15 $\frac{6}{10}$

Pour le trimestre correspondant de l'an dernier elle était de..... 12

Visites du 2e trimestre de 1879. 1.156

Visites du 2e trimestre de 1880. 1.421

Différence. 265

MALADIES OBSERVÉES

A

Angines et laryngites..... 76

Croup	36
Coqueluche	2
Conjonctivite	1
Corps étranger de l'œsophage	1
B	
Asthme	24
Affections du cœur	48
Bronchites aigües et chroniques	65
Pleuro-pneumonie	65
Congestion pulmonaire	22
C	
Affections et troubles gastro-intestinaux	78
Choléra	3
Cholérine	13
Dysentérie	4
Athrepsie	5
Coliques hépatiques, néphrétiques, saturnines	72
Hernie étranglée	22
Rétention d'urine	14
Orchite	1
Paraphimosis	1
D	
Métrite, Métro-péritonite	47
Métrorrhagie	31
Fausse-couche	49
Accouchement, Délivrance	102
E	
Affections cérébrales, Paralysies	81
Convulsions, Eclampsie	62
Tétanos	2
Névralgie	54
Névroses	77
Epilepsie	23
Aliénation mentale	6
Alcoolisme, Delirium tremens	16
F	
Rhumatisme	11
Affections éruptives	60
Erysipèle de la face	9
Fièvre intermittente	3
Fièvre typhoïde	19
Hémorrhagies de causes internes et externes	60
G	
Plaies, Contusions	74
Fractures, Luxations, Entorses	26
Brûlures	2
Charbon	1
Empoisonnements	9
Asphyxie par le charbon	5
Suicide	1
H	
Mort à l'arrivée du médecin	40
Total	1,421

Les hommes entrent dans la proportion de	36 0/0
Les femmes — —	51 0/0
Les enfants au-dessous de 3 ans	13 0/0

HYGIÈNE INFANTILE

Balance métrique pour peser les nouveau-nés,
présentée par le Dr Jeannel.

Tout le monde est d'accord sur l'utilité du pesage au point de vue de la direction hygiénique et thérapeutique des enfants du premier âge, et je n'ai rien à ajouter aux importants travaux qui ont été publiés sur ce sujet par M. Bouchaud, MM. Odier et Blache, M. Siredey, etc; mais les balances actuellement appropriées à ce pesage m'ont paru susceptibles de perfectionnement.

Je me suis proposé d'offrir aux médecins un appareil commode, d'une suffisante sensibilité, et d'un prix si peu élevé que l'usage en puisse être généralisé.

La balance métrique que j'ai l'honneur de présenter est une romaine réduite à une simple règle plate en bois, longue de 0,71 et large de 0,05; la courte branche longue de 0,10 (entre le crochet de suspension et les points d'appui), supporte un berceau; la longue branche, longue de 0,60, est creusée d'une rainure dans laquelle glise un poids mobile quadrangulaire en alliage de plomb (9) et d'antimoine (1).

La règle étant posée au bord d'une table la courte branche

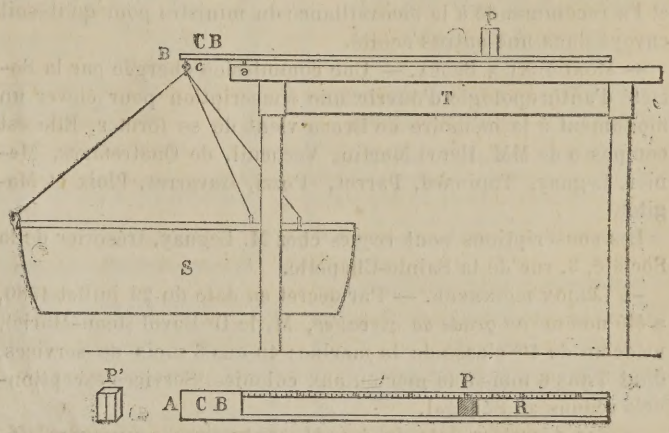

faisant saillie, le crochet de suspension en dessous oscille sur deux pointes mousses.

Sur la longue branche sont gravées deux graduations, l'une métrique, l'autre fournissant le poids du colis, le poids mobile étant supposé de 1 kil.

La longueur variable du système de suspension du berceau est telle que celui-ci ne soit jamais soulevé au-dessus du sol que de quelques centimètres. Cette disposition écarte tout danger et toute appréhension de chute.

Le poids du berceau et de ses accessoires fait exactement équilibre au poids de la longue branche, de sorte qu'on n'a pas à s'occuper d'équilibrer l'appareil par des tares.

La règle porte une instruction qui explique la manière de se servir de l'appareil.

La portée de la balance métrique est de 10 à 12 kil.; elle est sensible à 10 grammes lorsqu'elle est chargée de 5 à 6 kil.

J. Jeannel.

Lille, 5 avril 1880.

REVUE DES JOURNAUX

Traitement des sueurs chez les phthisiques.

M. W. Murrel conseille à ce sujet :

L'*oxyde de zinc*, à la dose de 25 à 50 centigr. le soir.

Le *sulfate d'atropine*, en injections hypodermiques de 1/2 milligramme, encore par l'estomac, à la dose de 1 milligramme tous les soirs.

L'*acide gallique* à la dose de 0,50 centigrammes à 1 gramme.

La *poudre de Dower* à 25 ou 50 centigrammes par jour.

La *picrotoxine* à la dose de 1/2 milligramme, puis 1, puis 2 milligrammes le soir des jours suivants. (*Paris médical.*)

NOUVELLES

— Faculté de médecine de Paris. — Par décrets en date du 7 août 1880, M. Trélat (Ulysse), professeur de pathologie externe à la Faculté de médecine de Paris, est transféré, sur sa demande, dans la chaire de clinique chirurgicale vacante à ladite Faculté, par suite du décès de M. Broca.

— L'affaire Amagat. — Le conseil académique de Montpellier a rendu son jugement dans l'affaire de M. Amagat, agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier.

Le conseil a déclaré M. Amagat coupable de manquement à ses devoirs professionnels, pour avoir fait placarder une affiche dans l'intérieur de la Faculté sans autorisation, et n'avoir pas arrêté les troubles dont il était la cause.

Le conseil, en conséquence, a rayé M. Amagat des cadres de la Faculté de Montpellier. Mais il lui a maintenu son traitement, et l'a recommandé à la bienveillance du ministre pour qu'il soit envoyé dans une autre Faculté.

— Monument a Broca. — Une commission chargée par la Société d'anthropologie d'ouvrir une souscription pour élever un monument à la mémoire de Broca vient de se former. Elle est composée de MM. Henri Martin, Verneuil, de Quatrefages, Menier, Leguay, Topinard, Parrot, Pozzi, Gavarret, Ploix et Magitot.

Les souscriptions sont reçues chez M. Leguay, trésorier de la Société, 3, rue de la Sainte-Chapelle.

— Légion dhonneur. — Par décret en date du 29 juillet 1880, a été nommé *au grade de chevalier*, M. le Dr Bayol (Jean-Marie), médecin de 1re classe de la marine; 10 ans 8 mois de services, dont 5 ans 6 mois à la mer ou aux colonies. Services exceptionnels rendus au Sénégal.

— Par décret en date du 4 août, sont nommés *au grade d'officier* : M. le Dr Verneuil (Aristide-Auguste-Stanislas), chirurgien de l'hôpital de la Pitié, à Paris, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté. Chevalier du 22 février 1871.

— M. le Dr Charcot (Jean-Martin), médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière, à Paris, membre de l'Académie de médecine, professeur de la Faculté. Chevalier du 22 août 1858.

— *Au grade de chevalier* : M. Lebas, directeur de l'hospice de la Salpêtrière, à Paris ; 25 ans de services. A contribué, pour une large part, à l'organisation de l'école des infirmières.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Revue descriptive des appareils destinés aux applications thérapeutiques de la chaleur et du froid, par Emile Galante. In-8° de 64 pages. A la librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon.

Traitement chirurgical des maladies des oreilles, par le Dr Paquet, professeur de médecine opératoire à la Faculté de Lille, chirurgien des hôpitaux, etc. In-8° de 83 pages, 2 fr. 50. A la librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon.

De l'emploi du permanganate de potasse en thérapeutique et en particulier dans le traitement de la blennorrhagie, par le Dr Bourgeois, membre titulaire de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle de Paris, etc. In-8° de 50 pages, 2 francs. A la librairie Octave Doin, 8, de l'Odéon.

Maladies du foie traitées avec succès à la station thermale de Vichy, par le Dr Blanchet. 1 vol. in-18, 2 francs. Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, éditeurs.

Des abcès chauds de la prostate et du phlegmon périprostatique, par M. le Dr Paul Second, ancien interne des hôpitaux. 1 vol. in-8° avec 3 planches dont 1 en couleur, 6 francs. G. Masson, libraire de l'Académie de médecine, 120, boulevard Saint-Germain.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

Les Eaux minérales sulfureuses en bouteilles

L'efficacité des eaux sulfureuses prises à la source est donc certaine et constante.

En est-il de même des eaux mises en bouteilles et transportées au loin ? Ici encore le témoignage médical est à peu près unanime; mais dans un sens contraire, soit que les eaux sulfureuses soient puisées par un procédé défectueux, soit que l'altération tienne de leur nature même et ne puisse par conséquent être évitée. Quoi qu'il en soit, il est un fait généralement reconnu, c'est que ces eaux arrivent au consommateur dans un état qui ne rappelle en rien leur état primitif.

Aussi depuis fort longtemps les médecins ont-ils la précaution de prescrire des quarts de bouteille, dose habituelle pour un jour ou deux au plus. De là pour le médecin et pour le malade une source d'ennuis et une aggravation de dépense.

Nous croyons bien que c'est à ces diverses causes qu'il faut attribuer en grande partie l'abandon assez général de ce genre de médication. Est-ce un bien? Est-ce un mal? L'efficacité des eaux sulfureuses étant patente, c'est certainement un mal de ne pouvoir en tous lieux et en tout temps les avoir sous la main avec toute leur efficacité.

L'idée de substituer aux eaux sulfureuses une préparation identique aux eaux naturelles et constante dans sa composition a germé dans de bons esprits depuis bien longtemps déjà.

Toutes les tentatives dans cette voie ont été inutiles et abandonnées. Le problème à résoudre n'est cependant pas des plus difficiles et les insuccès précédents viennent d'un ordre d'idées étranger au sujet qui nous occupe.

Prenons les grandes séries d'analyses faite par Anglada et Filhol, que voyons-nous?

Avec des différences de 1 ou 2 millièmes dans tel ou tel composant, toutes les sources du réseau pyrénéen sont identiques.

Choisissons l'analyse d'une eau minéralisée à dosage type, prenons un à un tous les composants sans en excepter les plus minimes, faisons-les dissoudre à l'abri du contact de l'air, et introduisons dans la solution du goudron de sapin pour éviter l'oxydation ultérieure.

Si d'autre part nous faisons un sirop cuit à son maximum de concentration, nous pouvons le décrire sans crainte d'altération. A ce sirop concentré et froid nous ajoutons la proportion voulue de notre solution complexe. Théoriquement nous devons obtenir par ce procédé minutieux, il est vrai, mais en réalité peu difficile, une préparation bien dosée, constante dans ses effets, inaltérable et peu coûteuse; cette dernière considération a son importance lorsque le traitement a une longue durée.

Sur la demande de plusieurs médecins qui s'occupent de thérapeutique, un pharmacien a été invité à faire, d'après les données qui précèdent, la préparation dont il est ici question; et il y a admirablement réussi.

Nous connaissons personnellement plusieurs médecins qui n'hésitent pas à employer depuis quinze ans environ cette préparation, toutes les fois qu'ils ne peuvent envoyer leurs malades aux sources thermales. Certainement le préparateur n'a pas et n'a jamais eu la prétention de faire mieux que la nature, mais on conviendra qu'une expérience de plus de quinze ans contrôlée tous les jours doit avoir une grande valeur. En prescrivant le *sirop sulfureux Colomer*, le praticien est sûr d'employer une bonne préparation, constante dans sa composition et dont l'efficacité peut en quelque sorte être garantie.

Dose habituelle : Une cuillerée à dessert matin et soir dans une tasse de lait chaud.

Monduit.

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

VIN ET SIROP DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Les recherches de M. Dusart sur le phosphate de chaux ont montré que ce sel, loin d'être inactif, comme on le supposait, est au contraire doué de propriétés physiologiques et thérapeutiques très remarquables. Physiologiquement, il se combine aux matières azotées des aliments et les fixes en les transformant en tissus; de là, développement de l'appétit et augmentation du poids du corps. Thérapeutiquement, ces propriétés en font un reconstituant de premier ordre.

Le Sirop dans la médication des enfants, le **Vin** chez l'adulte, dans les affections de l'estomac et comme analeptique, sont généralement admis.

Indications : Croissance, rachitisme, dentition, affections des os, plaies et fractures, débilité générale, phthisie, dyspepsie, convalescences.

Dose : 2 à 6 cuillerées par jour.

Pharmacie, 113, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

SANTAL MIDY

L'ESSENCE DE SANTAL est entrée dans la thérapeutique sous le patronage des docteurs les plus recommandables, GUBLER, PANAS, SIMONNET, HENDERSON, etc., qui l'ont employée avec succès en place du copahu et du cubèbe.

Elle est inoffensive même à haute dose. — Au bout de 48 heures son usage procure un soulagement complet, l'écoulement se trouvant réduit à un suintement séreux, quelles que soit la couleur et l'abondance de la sécrétion.

Son usage n'occasionne ni indigestions, ni éructations, ni diarrhée. L'urine ne prend aucune mauvaise odeur.

Dans les cas d'*inflammation de la vessie* elle agit avec rapidité et supprime en un ou deux jours l'émission sanguine; elle est d'une grande utilité dans le catarrhe chronique.

Le SANTAL MIDY est sous forme de capsules très minces, rondes, transparentes; il est chimiquement pur et se prend à la dose de 10 à 12 capsules par jour, en diminuant progressivement à mesure que l'écoulement diminue.

Dépôt, pharmacie Midy, 113, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris, et les principales pharmacies.

AVANTAGES

DU PHOSHPATE DE FER SOLUBLE

De LERAS, pharmacien, docteur ès sciences.

1° *Solution, Sirop, Pastilles*, soit trois formes différentes, satisfaisant à toutes les exigence des prescriptions médicales. La *Solution* et le *Sirop* contiennent, par cuillerée à bouche, 20 centigr. de sel ferrique; les *Pastilles* chacune 10 centigr.

2° *Préparations incolores*, ni goût, ni saveur de fer, action nulle sur les dents et, par conséquent, acceptation parfaite par tous les malades sans distinction.

3° *Pas de constipation*, grâce à une petite quantité de sulfate de soude qui se produit dans la préparation de ce sel, sans influer, en quoi que ce soit, sur la saveur du médicament.

4° *Réunion des deux principaux éléments des os et du sang*, fer et accide phosphorique, circonstance qui est d'une grande influence sur l'action digestive et respiratoire.

5° *Pas de précipitation en présence du suc gastrique*, par conséquent, sel immédiatement digéré et assimilé, toujours bien supporté par les estomac les plus délicats, qui ne peuvent tolérer les préparations ferrugineuses les plus estimées.

Dépôt : rue de la Feuillade, 7, et dans les pharm.

PEPTONES PEPSIQUES

De Chapoteaut, *pharmacien.*

Cette peptone est exclusivement préparée avec de la viande de bœuf digérée et rendue assimilable par la pepsine du suc gastrique; elle ne doit pas être confondue avec les peptones actuellement répandues dans le commerce, préparées avec les pancréas de porc, susceptibles de s'altérer rapidement et qui contiennent des substances étrangères.

La conserve de peptone de Chapoteaut est neutre, aromatique, se conserve bien, se prend en gelée à la température de 15° et se liquéfie à 35°. Elle contient, par cuillerée à café, 20 grammes de viande de bœuf. Elle s'administre ou pure ou dans du bouillon, dans des confitures ou du sirop, ou sous forme de lavements alimentaires. Elle ne précipite pas par l'acide nitrique, caractère distinctif des peptones gastriques.

Le vin de peptone de Chapoteaut contient, par verre à bordeaux, la peptone pepsique de 10 grammes de viande de bœuf. Il se donne au commencement des repas.

Indications. — Anémie, dyspepsie, cachexie, débilité, atonie de l'estomac et des intestins, convalescence, alimentation des vieillards et des enfants.

DÉPOT A PARIS : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue; pharmacie POMMIÈS, 131, Faubourg Saint-Honoré, et les principales pharmacies de province.

LA BOURBOULE Lymphatisme et Scrofule, Maladies de la peau, des os, etc. — *Cette eau minérale transforme complètement* les enfants délicats, les adolescents débiles et les personnes affaiblies.

ROYAT La plus digestive et la plus agréable à boire des eaux minérales. — Affections arthritiques : *Anémie, Chlorose, Digestions pénibles, Goutte, Rhumatismes, Gravelle, Eczéma, Voies respiratoires*, etc.

CHATEL-GUYON Kissingen Français apéritive, toni-purgative, diurétique, stimulante du tube digestif. Rétablit sûrement les fonctions intestinales. *Constipation, Dyspepsie, Congestions, Engorgements*, &c.

VIANDE ET QUINA

L'Aliment uni au plus précieux des toniques.

VIN AROUD AU QUINA

Et a tous les principes nutritifs solubles de la VIANDE

LE FORTIFIANT PAR EXCELLENCE

DES PHTHISIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS DÉBILES, Convalescents, Vieillards, Personnes délicates

5 fr. — Dépôt Gal chez J. FERRÉ, suc^r de Aroud 102, rue Richelieu, PARIS, et toutes pharmacies.

MALADIES DE L'ESTOMAC

DIGESTIONS DIFFICILES

POUDRES ET PASTILLES PATERSON

AU BISMUTH ET MAGNÉSIE

DIPLÔME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE.

Ces *Poudres* et ces *Pastilles antiacides* et *digestives* guérissent les *maux d'estomac, manque d'appétit, digestions laborieuses, aigreurs, vomissements, renvois, coliques*; elles régularisent les *fonctions de l'estomac* et des *intestins*.

Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger sur les étiquettes le **Timbre du Gouvernement Français** et la **signature : J. FAYARD.**

Poudres, 5 fr.; — Pastilles, 3 fr. 50 franco.

SALICOL DUSAULE

DÉSINFECTANT — ANTISEPTIQUE ANTIÉPIDÉMIQUE — CICATRISANT

Le **Salicol Dusaule** a une odeur agréable, il n'est ni caustique ni vénéneux et plus efficace que les phénols et coaltars.

2 FR. LE FLACON DANS LES PHARMACIES.

Comp^ie Gén^le de PRODUITS ANTISEPTIQUES

26, Rue Bergère, PARIS

ACIDE SALICYLIQUE

ET SALICYLATES

de SCHLUMBERGER et CERCKEL

Salicylate de SOUDE
Salicylate de QUININE
Salicylate de LITHINE
Salicylate de BISMUTH
Salicylate de ZINC

TARTRO SALICYLATE DE FER ET DE POTASSE

MALADIES DE LA GORGE

DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE

PASTILLES DETHAN

AU SEL DE BERTHOLLET

Recommandées contre les *Maux de gorge, angines, extinctions de voix, ulcérations de la bouche, irritations* causées par le *tabac*, effets pernicieux du *mercure*, et spécialement à MM. les Magistrats, Prédicateurs, Professeurs Chanteurs pour faciliter *émission de la voix.*

Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger la *signature* : Adh. DETHAN. Prix f^co, 2f 50

VIN MARIANI

A la COCA du PÉROU

Le plus agréable et le plus efficace des toniques. — Le seul prescrit par les médecins des hôpitaux de Paris, contre l'anémie, la chlorose, les mauvaises digestions.

PRIX : 5 fr. LA BOUTEILLE.

Boulev. Haussmann, 41, et principales pharmacies.

Les préparations de la PELLETIÉRINE et de l'ERGOTININE
de Tanret
Se trouvent à la Pharmacie de l'Inventeur,
64, RUE BASSE-DU-REMPART, PARIS.

CHATEAUX DU MEDOC
101, boulevard Malesherbes, 101
Vins fins et ordinaires livrés à domicile dans Paris ou expédiés directement des Vignobles.
Ecrire au Directeur

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Une cuillerée contient les principes actifs de 2 g quina, les principes nutritifs de 30 g. viande et 0,50c lacto-phosphate de chaux.
Lyon, VIAL, rue Bourbon, 14
VIN DE VIAL
QUINA SUC de VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX
Nous laissons au médecin le soin d'apprécier tout le parti qu'il peut tirer de l'heureuse association de ces trois substances.
Paris, MEYNET, r Gaillon, 11

BAIN DE PENNÈS
HYGIÉNIQUE, RECONSTITUANT, STIMULANT
Remplace les bains alcalins, ferrugineux, sulfureux, surtout les bains de mer.
Eviter les contrefaçons en exigeant le timbre de l'Etat.
Gros : 2, rue de Latran. Détail : Pharmacies.

TAMAR INDIEN
GRILLON
FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT
contre CONSTIPATION
Hémorroïdes, Migraine
Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.
Phie Grillon, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

ÉPILEPSIE
TRAITEMENT EFFICACE
Par les préparations du Dr PENILLEAU, ex-interne des hôpitaux.
PICROTOXINE
ÉLIXIR — Doses de 1 à 5 cuillerées par jour.
GRANULES — De 1 à 10 par jour.
PHARMACIE LEPINTE, 148, r. St-Dominique, Paris ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

GOUDRON
FREYSSINGE
LIQUEUR NORMALE CONCENTRÉE ET TITRÉE NON ALCALINE
Les autres liqueurs sont préparées par *émulsion* ou par *solution* de tout le Goudron à l'aide de substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.
2 fr. le flacon.—97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG
La forme pilulaire est à la fois le mode le plus facile et le plus sûr d'administrer la pepsine : ce précieux médicament est, sous cette forme spéciale, mis à l'abri du contact de l'air et ne peut s'altérer ni perdre de ses propriétés. son efficacité est alors certaine.
Ces pilules sont de trois préparations différentes, ayant pour base la pepsine.
1° PILULES de HOGG à la pepsine pure acidifiée; 2° PILULES de HOGG à la pepsine et au fer réduit par l'hydrogène ; PILULES de HOGG à la pepsine et à l'iodure de fer.
La pepsine, par son union au fer et à l'iodure de fer, modifie ce que ces deux agents précieux avaient de trop excitant sur l'estomac des personnes nerveuses ou irritables.
Pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, à Paris, et dans les principales pharmacies.

RUBINAT
EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.
Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

APRÈS CHAQUE REPAS
Sirop — Une cuillerée à bouche.
Vin — Un verre à Bordeaux.
Elixir — Un verre à Liqueur.
Dragées — Cinq Dragées.
Cachets — Deux Cachets.
Chacune de ces doses représente 10 centigrammes de Papaïne, *digère et transforme en peptone dialysable 50 grammes de viande par la digestion naturelle.*
PAPAÏNE (PEPSINE VÉGÉTALE) TIRÉE DU CARICA PAPAYA
LES PRÉPARATIONS ENUMÉRÉES CI CONTRE DE PAPAÏNE TROUETTE-PERRET
sont les seules expérimentées et adoptées dans les Hôpitaux de Paris; elles s'emploient avec un succès constant dans tous les cas où la Pepsine est ordonnée : *Gastrites, Gastralgies, Gastro-entérites, Diarrhées chroniques* et *Maladies* d'estomac en général. Suivant les Malades choisir une des formes ci-contre.
GROS : TROUETTE-PERRET, 68, rue de Rivoli, Paris.
DETAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

QUINOIDINE DURIEZ
D'un prix bien inférieur à celui du sulfate de quinine et des préparations de quinquina, la Quinoïdine est le dérivé du quinquina, accessible à tous les malades.
Tonique, Fébrifuge, Antinévralgique.
Consulter le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, an 1878, p. 509, et l'*Union Médicale*, an 1878, p. 823.
Les Dragées de Quinoïdine Duriez contiennent chacune 10 centigr. de quinoïdine.
Teinture alcoolique à l'usage des praticiens, contenant par gramme 10 centigr. de Quinoïdine.
Paris, 20, place des Vosges, et toutes les Pharmacies.

Eau Minérale Manganoso-Ferrugineuse Arséniée Alcaline-Lithinée et Phosphatée
DE
GAZEUSE BUSSANG (VOSGES) DIGESTIVE
RECONSTITUANTE
*Déclarée d'*INTÉRÊT PUBLIC, *par décret du 7 Avril 1866.*
L'EAU DE BUSSANG est souveraine contre la **Chlorose**, l'**Anémie**, la **Diarrhée chronique avec engorgement des Viscères abdominaux**, les **Gastralgies**, les **Dyspepsies**, le **Catarrhe vésical**, les **Coliques néphrétiques** et la **Gravelle**.
Son action antilithique est démontrée par ce fait, qu'un Calcul qui y reste plongé pendant un mois, se désagrége et se réduit en fine poussière.
L'EAU DE BUSSANG s'emploie à jeun, à la dose de trois à quatre verres, ou aux repas, coupée avec le vin, auquel elle donne un goût franchement agréable, ou bien encore mélangée à des sirops rafraîchissants. **Elle est indiquée dans toutes les Convalescences.**
On la trouve chez tous les Marchands d'Eaux Minérales
ADMINISTRATION S'adresser à la Cie des EAUX MINÉRALES DE BUSSANG, à Bussang (Vosges), ou 32, rue Le Peletier, Paris.
PRIX : **25 fr.** la Caisse de **cinquante** bouteilles, prise aux Sources.

VICHY
Grande-Grille, maladie du foie et de l'appareil biliaire ; — **Hôpital**, maladie de l'estomac ; — **Hanterive**, affections de l'estomac et de l'appareil urinaire. — **Célestins**, gravelle, maladies de la vessie, etc. (*Bien désigner le nom de la source*). La caisse de 50 bouteilles, Paris, **35** fr.; Vichy, **30** fr. (*emballage franco*). La bouteille à Paris, **75** c. L'eau de Vichy se boit au verre, **25** c.
PASTILLES DE VICHY, excellent digestif fabriqué à Vichy, avec les sels extraits de l'eau des sources. La boîte de 500 grammes, 5 fr., boîtes de **2** et de **1** fr.
VENTE de toutes les Eaux minérales. — REDUCTION DE PRIX.
Paris, 22, boulevard Montmartre et 28 rue des Francs-Bourgeois.
SUCCURSALE : 187, RUE SAINT-HONORÉ.